

Nouvelles pratiques sociales



Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque (sous la direction de),
Contre l'exclusion. Repenser l'économie, Sainte-Foy, Presses de
l'Université du Québec, collection « Études d'économie
politique », 1995, 320 p.

Éric Forgues

Volume 12, numéro 1, printemps 1999

Le tiers secteur

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301456ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301456ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Forgues, É. (1999). Compte rendu de [Juan-Luis Klein et Benoît Lévesque (sous la direction de), *Contre l'exclusion. Repenser l'économie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, collection « Études d'économie politique », 1995, 320 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 12(1), 299–304. <https://doi.org/10.7202/301456ar>

Contre l'exclusion. Repenser l'économie

Juan-Luis KLEIN et Benoît LÉVESQUE
(sous la direction de)

*Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec,
collection « Études d'économie politique »
1995, 320 p.*

Au moment où les principaux acteurs sociaux se mobilisent, que vivent les sans-emploi ? Ne risquent-ils pas de faire les frais d'une lecture politique qui pourrait défendre le statu quo pour ces exclus en refusant d'adopter des politiques qui tiennent compte de la précarité de leur existence ?

Les analyses de Grell mettent en cause certains préjugés à l'égard des exclus qui tentent d'expliquer leur situation, d'un point de vue psychologique, par leur « mauvaise attitude » à l'égard du travail. Les analyses de Grell montrent au contraire que cette mauvaise attitude renvoie à de nouvelles valeurs et à de nouvelles identités n'appartenant plus à l'univers du travail salarié. La « mauvaise attitude » des sans-emploi trouve de fait une nouvelle légitimité dans les valeurs et les nouveaux pôles identitaires que fournit cet espace social situé aux marges de la sphère du salariat.

D'un point de vue néolibéral, les programmes d'assurance-chômage cultivent cette « mauvaise attitude » à l'égard du travail, car ils ont comme effet pervers de cantonner les sans-emploi aux marges du travail. Partant, il apparaît légitime, voire nécessaire de couper les programmes passifs au profit de mesures actives visant l'intégration sur le marché du travail. Or, comme le soutient Gérard Boismenu, les politiques actuelles des gouvernements successifs accentuent le problème plutôt que de contribuer à le régler. En élevant les critères d'accès au programme d'assurance-chômage et en abaissant la durée et le montant des prestations, « l'État relègue les sans-emploi vers un régime de revenu minimum non lié à la relation d'emploi

[...] qui est stigmatisant dans son fonctionnement et qui s'ouvre sur des filières aussi bien d'encadrement que d'exclusion sociale» (p. 148). Il importe selon Boismenu de dépasser les analyses néolibérales psychologisantes en insistant sur la « production massifiée » des laissés-pour-compte par notre modèle de développement économique (p. 147).

L'approche néolibérale occulte certaines dimensions du problème du chômage, telles la dimension culturelle (les valeurs définies en dehors de l'univers du monde salarial), la dimension structurelle (la crise de l'emploi n'étant pas le produit d'une mauvaise conjoncture passagère, ni d'une mauvaise attitude des sans-emploi) et la dimension sociale (ce problème ne pouvant être envisagé que sous l'angle de l'économie). Cette « occultation » permet de soumettre les sans-emploi à des exigences provenant de l'univers salarial qu'ils ne peuvent pourtant plus satisfaire. Cela justifie une approche punitive à leur égard : apparaissant comme un inadapté social chronique, l'exclu pourra faire les frais de politiques de contrôle. L'État peut d'ailleurs augmenter les mesures de contrôle d'une population devenue, dans l'imaginaire politique et social, suspecte de paresse, de fraude et de mauvaise volonté (Boismenu : 149). Ainsi, l'État contribue à la marginalisation de ces groupes en exerçant sur eux une forme de contrôle et de domination.

REPENSER L'ÉCONOMIE

Les auteurs de l'ouvrage soutiennent que l'exclusion économique est devenue une composante structurelle de l'économie confinant, si ce n'est à l'exclusion sociale proprement dite, du moins à la marginalisation sociale. La nature structurelle du problème apparaît nettement lorsqu'on constate que la croissance économique ne peut plus enrayer ce phénomène, contrairement à l'idée souvent soutenue. La nature du problème de l'exclusion nous amène donc, inévitablement, à repenser l'économie.

Pour régler ce problème, il faut dépasser les limites du paradigme de l'économie néoclassique. La critique doit porter sur l'objectivité des lois économiques, sinon « toute tentative pour repenser l'économie et ses finalités serait vouée à l'échec et l'exclusion sociale relèverait de l'ordre naturel des choses » (Lévesque, p. 33). C'est pour ainsi dire le point focal de l'ouvrage, d'où découlent les différentes avenues avancées par les auteurs pour sortir de la crise de l'emploi.

Si certains auteurs voient dans la crise de l'emploi une transition possible vers une société postsalariale, tous demeurent toutefois conscients que, dans le contexte actuel, l'intégration sociale est encore grandement déterminée par le rapport salarial. L'intégration salariale sous-tend l'accès à la citoyenneté telle qu'elle se définissait dans le contexte du fordisme : « depuis quelques

décennies, la vie, individuelle et collective, est tout entière structurée et rythmée par le fait salarial» (Caillé, p. 82). Or, dans le cadre actuel de nos sociétés, le rapport salarial subit des transformations telles qu'il ne suffit plus à assumer cette fonction intégratrice. Les auteurs sont donc amenés à réfléchir sur les conditions d'émergence de nouvelles institutions qui, en dehors du marché et de l'État, assumeront l'intégration sociale des individus.

L'ÉTAT ENTRE LE LOCAL ET LE SYSTÈME MONDIAL

La nécessité de repenser l'économie s'accompagne d'une remise en cause du rôle social de l'État-providence. On assiste à l'émergence d'un nouveau secteur qui met en cause cette division entre l'économique et le social. Ce secteur est ancré dans les besoins locaux des populations et mobilise à cette échelle des ressources pour constituer un secteur d'économie sociale ou solidaire qui possède une autonomie et une logique sociale propre.

La remise en cause de l'État-providence doit être par ailleurs envisagée en fonction du phénomène de la mondialisation et de la montée du local. L'article de Raymond Beaudry et de Hugues Dionne montre bien l'opposition croissante entre, d'une part, la constitution d'espaces abstraits de communication et d'échanges liée au phénomène de la mondialisation et, d'autre part, la constitution d'espaces concrets de solidarité. En ce sens, la montée du local constitue l'autre face du phénomène de la mondialisation : « les impératifs d'une économie de marché ne peuvent être considérés, pour un milieu donné, en dehors des exigences d'une solidarité sociale de base, d'une vitalité culturelle et d'un engagement politique nécessaires au développement » (p. 268). Ce qui ressort est « l'importance d'un développement qui soit à la fois enraciné sur un territoire et solidaire dans la communauté » (p. 272). Le retrait de l'État et les limites de l'économie de marché présentent donc une opportunité pour ces communautés locales. Les études de cas de Louis Favreau, d'Edith Archambault, de Daniel Hiernaux-Nicolas et de Pierre-André Tremblay révèlent le dynamisme du milieu communautaire dans plusieurs pays.

Reste à déterminer le statut de l'État dans ce nouveau contexte, car, de l'avis de Marguerite Mendell, la remise en cause de l'État-providence ne doit pas déboucher sur son rejet, mais sur la redéfinition de son rôle. Jacques T. Godbout permet d'envisager un nouveau rapport entre l'État et la société en promouvant une troisième génération d'État-providence. Si l'État a d'abord assuré un soutien financier aux populations démunies, puis pris en charge des services offerts à la population, son intervention prendrait maintenant appui sur un rapport de confiance entre lui et les réseaux communautaires. Le rapport entre l'État et la famille est l'idéal type d'un

rapport de confiance : l'État alloue des sommes aux familles, sans vérifier l'utilisation de ces sommes, puisqu'une confiance prévaut dans les rapports d'obligation entre les membres de la famille. La confiance s'établit plus difficilement dans le cas d'organismes communautaires, car ceux-ci ont un degré d'obligation moindre à l'égard de leurs membres. Godbout croit que la confiance peut se développer du côté de l'État si les réseaux promeuvent et respectent des mécanismes démocratiques. Godbout envisage ainsi la troisième génération de l'État-providence : « démocratie d'un côté, réseau d'obligations de l'autre : on est en présence de deux fondements possibles du nouveau rapport de confiance mutuelle nécessaire entre l'État et les réseaux sociaux, condition indispensable pour sortir de la crise économique et de la crise de légitimité que traverse aujourd'hui l'État » (p. 243).

DU PLEIN EMPLOI À LA PLEINE ACTIVITÉ

Les auteurs de cet ouvrage distinguent deux modalités d'inclusion sociale : la première envisage l'inclusion à l'horizon de la société salariale, tandis que pour parer aux ratés de l'économie et s'attaquer au problème de l'emploi, il semble opportun et même nécessaire de remettre en question les fondements de la pensée et de la pratique économique actuelle. En effet, la logique économique apparaît sous un jour nouveau, lorsqu'on sait que la croissance économique n'est plus garante d'une diminution sensible du chômage. Or, si les théories abondent pour expliquer l'émergence de cette nouvelle logique économique, rares sont celles qui en déduisent la nécessité de pousser la critique au cœur même des postulats de l'économie classique. C'est le défi qu'entendaient relever les auteurs de l'ouvrage collectif *Contre l'exclusion, repenser l'économie*. Leurs contributions jettent un regard neuf sur la crise de l'emploi qu'entraînent les nouvelles règles économiques et apportent une réflexion originale sur l'exclusion dont souffrent ceux qui sont sans emploi salarié.

LE CONSTAT NÉOLIBÉRAL ET LA PERSISTANCE DE LA CRISE DE L'EMPLOI

Le point de départ de la réflexion est, bien entendu le problème de l'exclusion sociale en relation avec l'exclusion du salariat. Dans son texte, Diane-Gabrielle Tremblay montre clairement l'ampleur du phénomène au Québec. Statistiques à l'appui, Tremblay constate que les périodes de croissance économique ne s'accompagnent plus d'une réduction sensible des taux de chômage. Pour prendre toute la mesure du problème de l'emploi, elle révèle que le chômage de longue durée s'accroît au Québec, que les régions sont plus fortement touchées par le chômage et que les formes précaires d'emplois sont en nette progression.

Ce problème est d'autant plus criant que, comme nous le rappelle Benoît Lévesque, dans nos sociétés contemporaines, l'exclusion économique entraîne l'exclusion sociale : « Dans les sociétés traditionnelles, on pouvait être pauvre mais riche de liens sociaux, tel n'est plus le cas pour les pauvres des années 1990. » (p. 23). Cependant, Lévesque souligne son malaise au sujet du concept d'exclusion sociale : « même si nous le conservons, le terme "exclusion sociale" n'est peut-être pas sociologiquement le plus approprié, puisqu'il n'existe toujours qu'une société bien que certains individus soient refoulés aux marges de cette dernière » (p. 22). Et même aujourd'hui, comme le révèlent les analyses de Paul Grell, les exclus peuvent être riches d'une vie sociale. Il montre que le chômage crée un espace de socialité nouveau, où peuvent se développer de nouveaux pôles identitaires et une vie sociale active.

Partant, Grell se demande si l'exclusion économique s'accompagne réellement à long terme d'une exclusion sociale ou si cet espace est porteur d'une alternative sociale. Poussant plus loin le questionnement, on peut se demander si le concept d'exclusion sociale et l'accent mis sur l'inclusion sociale n'entérinent pas une idéologie du travail salarié qui refuse de reconnaître les valeurs et les ressources identitaires de l'espace social des sans-emploi. L'analyse de Grell n'atténue-t-elle pas les formes d'exclusion économique alors que son antithèse envisage l'exclusion à l'horizon d'une société postsalariale ? Dans la première perspective, une nouvelle répartition du temps de travail est envisagée de manière à étendre le salariat au plus grand nombre d'individus. Diane-Gabrielle Tremblay affirme, cependant, que le partage du temps de travail demeure insuffisant et doit s'insérer dans une politique de l'emploi qui intègre des mesures de formation et de créations d'emplois. Elle insiste pour envisager cette solution dans sa globalité en considérant ses effets sur la rémunération, les nouvelles technologies et l'organisation du travail. Si cette avenue de sortie de crise apparaît louable, on peut toutefois se demander si cela reste suffisant pour sortir de la crise de l'emploi.

Jean-Louis Laville soutient que la conception d'une véritable politique qui éviterait que les exclus de l'emploi ne se transforment en exclus de la citoyenneté se heurte à la conception selon laquelle « la formation et l'entreprise restent les voies royales de l'insertion comme c'était le cas dans la période de croissance » (p. 173). S'il peut paraître fondé de pousser à leur terme les possibilités offertes au sein du salariat, cela semble toutefois insuffisant. Il est nécessaire d'envisager des nouvelles formes – postsalariales – d'intégration sociale. Le revenu de citoyenneté (Caillé ; Lévesque) est une voie envisagée pour garantir un revenu minimal aux individus. Ce type de revenu s'accompagne d'une reconnaissance sociale des activités non rémunérées des sans-emploi, ce qui amène Lévesque à penser que l'objectif d'une société de plein emploi céderait sa place à l'objectif d'une société de pleine activité.

UN MOT POUR CONCLURE

Le revenu de citoyenneté pourrait favoriser la reconnaissance économique et sociale des activités qui échappent au salariat traditionnel et qui surgissent au sein de l'économie sociale. En ce sens, l'option de l'économie sociale s'impose comme une alternative valable à l'économie marchande actuelle, car elle combine diverses formes d'activités en lien avec les rapports sociaux de solidarité présents dans la communauté et qui avaient été évacués par l'emprise du travail salarié. Repenser l'économie nous amène donc à penser l'économie dans son insertion sociale, même si « la perspective de l'économie solidaire dérange [...], et cela dans tous les pays, quand elle s'insurge contre la dissociation entre économique et social » (Laville : 171).

Éric FORGUES
Département de sociologie
Université de Moncton